

Dijon, le 10 mai 2011

**Les organisations syndicales
CGT/PTAS – CFDT – FO – SOLIDAIRES – CNT – UNSA/SANTE
de la Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or**

à l'attention de
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires

Monsieur le Directeur,

Le mardi 10 mai 2011, l'intersyndicale a organisé deux heures d'informations à l'attention des agents.

A l'issue de celles-ci, en raison de la dégradation du contexte de travail ne permettant pas à chacun d'assumer sereinement ses missions, du manque de considération dont l'Etat fait montre à l'égard de ses agents notamment par sa politique salariale (gel du point d'indice annoncé jusqu'en 2012), de la crainte pesant sur les conditions d'emploi et du risque de mobilité forcée, les personnels rassemblés ont décidé d'appeler l'ensemble du personnel au boycottage de SALSA jusqu'à une date indéterminée.

Nous vous demandons de bien vouloir en prendre note et d'en informer les chefs de services afin qu'aucune pression, menace ou sanction ne soit effectuée individuellement sur les agents.

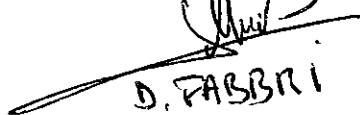
Le dernier volet de la R.G.P.P., nommé RH 2013, consistant à redéployer plus de 10 000 postes au sein du MEEDTL d'ici 2013 aura des incidences dommageables sur les conditions de travail et de vie de beaucoup d'entre nous puisque les postes supprimés ne seront pas équivalents en nombre à ceux concernés par les départs en retraite.

Les arbitrages de la zone de gouvernance régionale sont en cours or nous disposons d'informations plus que succinctes sur cette réflexion, à la différence de certains départements où les partenaires syndicaux lui sont largement associés.

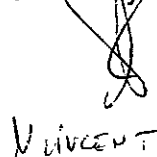
Nous vous demandons donc la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion associant l'intersyndicale afin que nous soient présentés les éléments précis présidant à la déclinaison locale des postes à redéployer en D.D.T. 21.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

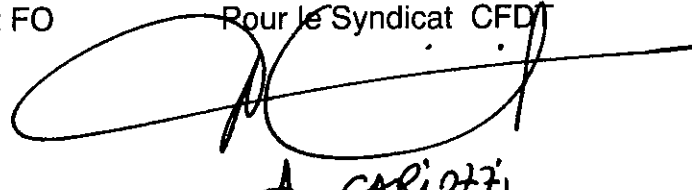
Pour le Syndicat
CGT/PTAS


D. FABRI

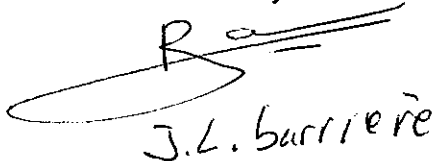
Pour le Syndicat FO


Vincent

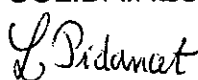
Pour le Syndicat CFDT


A. CARIZZI

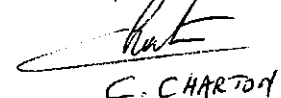
Pour le Syndicat CNT


J.L. Barrière

Pour le Syndicat
SOLIDAIRES


L. Bidanet

Pour le Syndicat
UNSA/SANTE


C. CHARTON

INTERSYNDICALE
(CGT – CFDT – FO – CNT – SOLIDAIRES – UNSA/SANTE)
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA COTE D'OR
57, RUE DE MULHOUSE
BP 53317
21033 DIJON CEDEX

au

BIEN-PUBLIC
SERVICE REDACTION-PUBLICATION
7, BOULEVARD CHANOINE KIR
21015 DIJON CEDEX

Dijon, le mardi 10 mai 2011

Monsieur le Directeur,

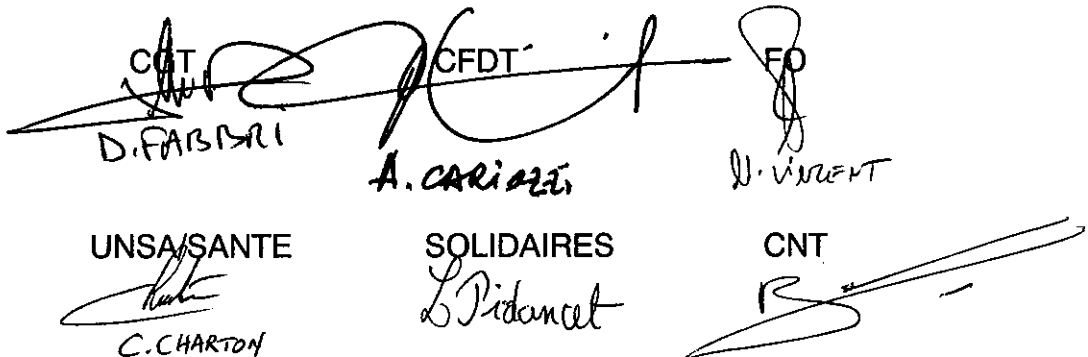
Le mardi 10 mai, des Heures Mensuelles d'Informations ont été organisées par l'intersyndicale de la Direction Départementale des Territoires.

A l'issue de celles-ci, le personnel a décidé d'entamer une action syndicale.

Pourriez-vous insérer dans les colonnes de votre journal notre communiqué joint à ce courrier.

Recevez Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'intersyndicale


CGT D. FABBRI
CFDT A. CARIOZZI
FO D. VINCENT
UNSA/SANTE C. CHARTON
SOLIDAIRES L. PIDANCET
CNT B. BARRIERE

Contacts:

CGT	FABBRI Denis	03 80 29 43 09
CFDT	CARIOZZI Annie	03 80 68 30 51
FO	VINCENT Nathalie	03 80 68 30 66
UNSA/SANTE	CHARTON Christophe	03 80 68 30 89
SOLIDAIRES	PIDANCET Laurent	03 80 29 42 11
CNT	BARRIERE Jean-Luc	03 80 29 42 68